



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



18024112

MONITEUR BELGE

25-01-2018

BELGISCH STAATSBAD

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le

15 JAN. 2018

Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : 0666.465.818

Dénomination

(en entier) : **Les Gais Lurons de la Snaye**

(en abrégé) : **LGLS**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Quartier des 3 chênes, 16 5574 Pondrôme**

Objet de l'acte : Modification des titulaires de l'ASBL

Représentation du comité lors de l'Assemblée Générale extraordinaire:

- Rochette Romain - Président : Présent
- François Cassandra - Vice-présidente : Présente
- Descamps Florent - Trésorier : Absent
- Fortuné Guillian - Vice-Trésorier : Présent
- Magis Céline - Secrétaire : Présente
- Golinvaux Camille - Vice-Secrétaire: Présente

Texte : Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de ce vendredi 8 aout 2017, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité des votes des personnes présentes de modifier les titulaires de l'ASBL conformément à la loi du 27/06/1921, telle que modifiée et adaptée par la loi du 2/05/2002, et ses arrêtés royaux d'exécution.

Les nouveaux titulaires de l'ASBL sont les suivants:

Romain Rochette, Président
Céline Magis, Trésorier
Camille Golinvaux, Secrétaire
Guillian Fortune, Vice-trésorier

extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 08 aout 2017.

Je certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Pondrôme, le 05 décembre 2017.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature